



54^{ème} Course de Côte d'Abreschviller-Saint Quirin 24/25/26 avril 2026

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

4^{ème} Trophée des Nations (PEA)



A) HORAIRES

Clôture des engagements :

Jeudi 16 avril 2026 à minuit

Publication de la liste des engagés :

Vendredi 17 avril 2026

Vérifications administratives & techniques : Vendredi 24 avril 2026 de 14h00 à 20h00

Essais : 2 montées

Samedi à partir de 8h00

Course : 4 montées

- 1^{ère} montée le samedi 25 avril 2026 dès la fin des essais, ordre : VHC/CFM/ Trophée des Nations
- 2^{ème} montée le dimanche 26 avril 2026 à partir de 8h30, ordre : VHC/CFM/ Trophée des Nations
- 3^{ème} montée le dimanche 26 avril 2026 à l'issue de la 2^{ème} montée, VHC/CFM/ Trophée des Nations
- 4^{ème} montée le dimanche 26 avril à l'issue de la 3^{ème} montée, ordre : VHC/CFM/Trophée des Nations, si le départ de la première voiture a lieu avant 16h15.

Un briefing écrit sera remis lors des vérifications administratives contre émargement, celui-ci fait office de briefing oral.

Vérifications administratives le vendredi 24 avril 2026 de 14h00 à 19h45, sous le chapiteau au lieu-dit « la scierie ». Des convocations individuelles seront envoyées aux concurrents. Les concurrents devront obligatoirement se présenter à l'heure qui sera fixée par convocation, ils devront être en possession de la fiche d'homologation correspondant à leur voiture, du passeport technique (pour les concurrents français) et des titres de circulation de leur voiture.

L'ensemble des concurrents, toutes catégories confondues, sera installé sur le parc de la scierie, à l'entrée d'Abreschviller, il n'y aura pas d'autre parc. Le parc sera ouvert à partir du mercredi 22 avril 2026 au matin. Une personne de l'organisation accompagnera chaque concurrent et lui désignera sa place.

Diffusion de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le samedi 25 avril à 7h50. Il y aura un seul tableau d'affichage installé sous le chapiteau au parc des concurrents, au lieu-dit « de la Scierie ». Les concurrents sont priés de télécharger l'application « FFSA live » et d'activer ensuite l'onglet « tableau d'affichage ». Tous les documents produits par le Collège des commissaires sportifs y figureront. Des QR codes seront affichés dans le parc et permettront l'accès aux documents affichés sur les panneaux.

De la même façon, les concurrents pourront avoir connaissance de leurs performances chronométrées en temps réel en téléchargeant l'application « Patrick Soft ».

Briefing des commissaires et chefs de poste : samedi 25 avril 7h00 sous le chapiteau dédié à la restauration, à la Maison d'Enfants de Lettenbach.

Un briefing destiné aux pilotes sera remis contre émargement lors des vérifications administratives.

Les horaires de course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle soit le vendredi 24 avril 2026 à 20h00. Rappel : Il n'y aura PAS de vérifications administratives et techniques le samedi 25 au matin.

Remise des prix pour tous les concurrents : Dimanche 26 avril vers 18h sous le chapiteau au parc des concurrents de la Scierie.

Vérifications nécessitant un démontage se reporter à l'ART 1.3.1 du Règlement CFM.

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique, ainsi que l'autorisation de leur ASN.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement diffusée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la **première réunion est prévue le vendredi 25 avril 2026 à 20 h 00.**

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côte.

Art.1.2p. ORGANISATION DE LA COURSE

L'Association Sportive de l'Automobile Club de la Moselle organise les 24/25/26 avril 2026, sous le haut patronage du Conseil Régional Grand Est, du Département de la Moselle, et de la Communauté de Communes de Sarrebourg-Moselle Sud, une épreuve de sport automobile nationale avec participation étrangère autorisée dénommée :

54^{ème} COURSE de COTE d'ABRESCHVILLER-ST QUIRIN (PEA)

4^{ème} Trophée des Nations.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Grand Est du Sport Automobile sous le N°6 en date du 13/01 2026 et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N° 131 en date du 27/02 2026.

Art.1.1p. Officiels de l'épreuve

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale sauf :

Directeur de Course : Franck MADER licence N°187564 03/23

Commissaire Technique : Andreas RAUSCH licence N° 1098390 DMSB

Briefing des pilotes : Ecrit remis aux vérifications administratives contre émargement du pilote.

Essais chronométrés : Samedi 25 avril 2026 vers 16h00, après les VHC

Course :

- 1^{ère} Montée samedi 25 avril 2026 après les concurrents du CFM

- 2^{ème} Montée dimanche 26 avril 2026 après les concurrents du CFM
- 3^{ème} Montée dimanche 26 avril 2026 après les concurrents du CFM
- 4^{ème} Montée dimanche 26 avril 2026, après les concurrents du CFM, dans la mesure où la première voiture prendra son départ avant 16h15

Les horaires de course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.

Diffusion des résultats officiels provisoires : Dimanche 26 avril 2026 à l'issue de la 4^{ème} montée.

Parc fermé : A l'issue de la dernière montée de course dimanche, les voitures seront considérées en parc fermé au parc concurrents de la Scierie pendant 30 minutes à compter de l'heure de diffusion des classements provisoires. Chaque concurrent devra placer un dispositif ne permettant pas d'approcher les voitures. Aucune personne ne devra se trouver dans cette zone.

Art.1.3p. VERIFICATIONS

Administratives : vendredi 24 avril 2026 de 14h00 à 19h45, sous le chapiteau installé dans le parc dit « de la Scierie ». Un fléchage sera mis en place. Des convocations individuelles seront envoyées aux concurrents.

Techniques : vendredi 24 avril 2026 de 14h15 à 20h00, sous le chapiteau installé au lieu-dit « la Scierie », un fléchage sera mis en place

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle, soit vendredi 24 avril 2026 à 20h00.

Art.1.3.5p Pesées

Le pesage des véhicules se fera au parc dit « la Scierie » à proximité du chapiteau.

Des pesées libres seront effectuées le samedi matin

Art.2p. ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D selon les définitions ci-dessous :

Risque C : responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels).

Risque D : responsabilité civile des concurrents entre eux (dommages corporels et dégâts vestimentaires seulement).

Art.3p. CONCURRENTS ET PILOTES

Art.3.1p. Engagements

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

Mme Patricia BILLAT, 8bis, rue principale, EIGENTHAL

57870 WALSCHEID,

adresse mail : ecuriedudonon@gmail.com, Tél 06 81 93 38 51.

La clôture des engagements est fixée au lundi 17 avril 2025 à minuit, cachet de la poste faisant foi.

Les droits d'engagement sont fixés à **400€**, réduits à **200€**, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront **obligatoirement** être accompagnés des droits d'engagement, chèque rédigé à l'ordre de l'ASAC Moselle, ou virement bancaire.

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre total d'engagements enregistrés pour la compétition est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus individuellement de cette décision.

Engagements reçus jusqu'au : Jeudi 16 avril 2026 à minuit (cachet de la poste faisant foi).

Le montant de l'engagement pourra être versé par virement sur le compte suivant, libellé à l'ordre de l'ASAC MOSELLE

IBAN : FR76 1027 8054 3200 0200 9154 566

BIC : CMCIFR2A

Code banque : 10278

Numéro de compte 00020091545 66

Code guichet : 05432

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre total d'engagements enregistrés pour la compétition est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus individuellement de cette décision.

L'épreuve se déroulera en 4 montées obligatoires. (le classement sera effectué à partir des deux meilleures montées additionnées)

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

3.2P LAISSEZ-PASSER

Les organisateurs attribueront à chaque pilote régulièrement engagé et prenant part à l'épreuve : 1 bracelet "pilote", 2 bracelets "mécanicien" et 1 bracelet "accompagnateur".

Art.4p. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Art.4.1p. Voitures admises

Le nombre maximum de voitures admises est fixé à 30.

Sont admises les voitures selon le tableau ci-dessous.

Le Trophée des Nations est ouvert aux voitures :

Groupe N (& R1 inclus)

Classe 1 jusqu'à 1400cc
Classe 2 de +1400cc à 1600cc
Classe 3 de +1600cc à 2000cc
Classe 4 + de 2000cc

Groupe A (WRC, Super 1600, R2 & R3 inclus)

Classe 5 jusqu'à 1400cc
Classe 6 de +1400cc à 1600cc
Classe 7 de +1600cc à 2000cc
Classe 8 + de 2000cc

Groupe S20 (S2000 Circuit & Rallye confondus, R4 & R5 inclus confondu)

Classe 9 jusqu'à 1600cc
Classe 10 de +1600cc à 2000cc
Classe 11 de +2000cc à 3000cc
Classe 12 + de 3000cc

Groupe GT (GT2, GT3, & R-GT)

Classe 13 jusqu'à 2000cc
Classe 14 de +2000cc à 3500cc
Classe 15 + de 3500cc

Groupe E1 – National/E1 – FIA/E1 – EX (Voitures expérimentales)

Classe 22 jusqu'à 1600cc
Classe 23 de +1600cc à 2000cc
Classe 24 de +2000cc à 3000cc

Groupe E2 - SH

Classe 26 jusqu'à 1600cc
Classe 27 de +1600cc à 2000cc
Classe 28 de +2000cc à 3000cc

Groupe E2 – SC/CN/C3

Classe 30 jusqu'à 1600cc
Classe 31 de +1600cc à 2000cc
Classe 32 de +2000cc à 2500cc(C3)
Classe 33 de 2500 à 3000cc (CN)

Groupe E2 – SS/D/E (voitures non suralimentées)

Classe 34 jusqu'à 1600cc
Classe 35 de +1600cc à 2000cc
Classe 36 jusqu'à 2000cc (F3)
Classe 37 de 2000 à 3000cc

Groupe CM

Classe 38 jusqu'à 1003cc

Attention : Aucun coefficient de calcul de cylindrée appliqué pour les voitures des groupes R3T (jusqu'à 1620cc) et R3D (jusqu'à 2000cc)

Art.5p. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

Publicité obligatoire (non rachetable) : **Région Grand Est, Département de la Moselle, Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, Ville d'Abreschviller, Ville de Saint Quirin, MOTUL**

Publicité optionnelle :

Art.6p. SITES ET INFRASTRUCTURES

Art.6.1p. Parcours

La course de côte d'Abreschviller-Saint Quirin a le parcours suivant : D96, direction Saint Quirin, entre la sortie du hameau de Lettenbach et l'arrivée au lieu-dit « les Deux Croix ».

La course se déroulera en 3 montées OBLIGATOIRES, classement établi à l'addition des deux meilleurs temps. La non-participation à l'une ou plusieurs des trois montées devra être constatée par un commissaire technique.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ : sortie du hameau de Lettenbach, D96, 77m avant la borne kilométrique N°20

Arrivée : D96 au lieu-dit : « les Deux Croix », 23m après la borne kilométrique N°22

Pente moyenne : 5 %

Longueur du parcours : 2,100km

Modalités de retour au départ : 1/2 tour après l'arrivée et redescente par la route de la course. Les concurrents rejoindront ensuite le parc dit « de la Scierie » en convoi et à vitesse modérée encadrés en tête et en queue de convoi.

6.2P. ROUTE DE COURSE

Modalités d'accès au départ :

Les concurrents seront placés en « pré grille » au parc dit « de la scierie ». Ils traverseront ensuite **dans cet ordre** le village d'Abreschviller en convoi, sous escorte motorisée à l'avant et à l'arrière et à vitesse modérée.

Les conducteurs seront appelés par les commissaires des parcs et devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet.

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des courses de côte.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les pilotes du Trophée des Nations occuperont le parc dit « de la Scierie » avec les concurrents des autres catégories, à l'entrée d'Abreschviller. Un fléchage sera mis en place.

Le parc sera accessible à partir du mercredi 22 avril au matin.

Les concurrents pourront être alimentés en électricité dans le parc en se branchant aux prises de 230V et 16 ampères installées au bas des pylônes qui supportent les panneaux de cellules photo voltaïques.

Dans le parc concurrent il est demandé à ces derniers :

De disposer d'un extincteur pour foyer A, B, C d'une capacité de 5kg minimum et ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans. De disposer sous chaque voiture de compétition une bâche étanche résistante aux hydrocarbures. Sa surface minimum devra être de 3 mètres sur 5 mètres. De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets.

La pénalité pour défaut d'extincteur et ou de bâche dans le parc est de 200€ et/ou 400€.

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés se fera sur l'emplacement du concurrent au parc de la Scierie. Interdiction de charger la voiture ou d'y effectuer une quelconque intervention avant la fin du délai de réclamation.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Il y aura un seul tableau d'affichage installé, sous le chapiteau installé dans le parc des concurrents, dit « de la Scierie). Les concurrents sont priés de télécharger l'application « FFSA live » et d'activer ensuite l'onglet « tableau d'affichage ». Tous les documents produits par le Collège des commissaires sportifs y figureront. De la même façon, les concurrents pourront avoir connaissance de leurs performances chronométrées en temps réel en téléchargeant l'application « Patrick Soft ».

Les documents portés à la connaissance des concurrents sur l'application leur seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ. Des QR codes seront affichés dans les parcs et permettront l'accès aux documents affichés sur les panneaux.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une permanence se tiendra à : rez-de-chaussée à l'Annexe de la Maison d'Enfants Spécialisée à Lettenbach, du vendredi 24 avril 2026 à 14h00, au dimanche 26 avril 2026 jusqu'à 19h00.

Téléphone permanence n° **06 80 03 28 48**

Centre de secours le plus proche : Sapeurs-pompiers Abreschviller

Lieu : CHG Saint Nicolas à SARREBOURG

Téléphone N° 03 87 23 24 25

Art.7p. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

Un briefing écrit sera remis lors des vérifications administratives contre émargement, celui-ci fait office de briefing oral.

7.3P. COURSE

Les concurrents du Trophée des Nations prendront le départ

1 ^{ère} Montée	Samedi 26 avril 2026 après les concurrents du CFM
2 ^{ème} Montée	Dimanche 27 avril 2026 après les concurrents du CFM
3 ^{ème} Montée	Dimanche 27 avril 2026 après les concurrents du CFM
4 ^{ème} Montée	Dimanche 26 avril 2026 après les concurrents du CFM, si le départ

de la première voiture a lieu avant 16h15.

Procédure de départ : feux tricolores

Tous les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Il est interdit aux pilotes de chauffer les pneumatiques avant le départ, mécaniquement par déplacement de leur véhicule, ou par quelque autre moyen que ce soit, **DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE LA SORTIE DU PARC CONCURRENTS ET LA LIGNE DE DEPART.**

L'utilisation de couvertures chauffantes ou de tout dispositif analogue, n'est autorisé que dans les parcs concurrents officiels et sont interdits entre les parcs concurrents officiels et la ligne de départ.

Art.8p. PENALITES

Art.9p. CLASSEMENTS

Art.9.1p.

L'épreuve se disputera en trois montées obligatoires. Le classement s'effectuera **sur les deux meilleures montées de course**.

Dans le cas où un concurrent serait dans l'impossibilité d'effectuer l'une des trois montées il devra le faire constater par un Commissaire Technique et le faire accepter par décision des Commissaires Sportifs.

Art.9.2p. Les classements suivants seront établis :

Classement scratch du Trophée des nations.

Classements par classes.

Art.10p.PRIX

Art.10.1p. Prix :

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

CLASSEMENT CATEGORIE 1

1^{er} 200€

2ème 150€ Si Plus de 5 partants

3eme 110€ Si Plus de 10 partants

CLASSEMENT CATEGORIE 2

1^{er} 200€

2ème 150€ Si Plus de 5 partants

3eme 110€ Si Plus de 10 partants

Art.10.2p. Coupes :

Une coupe sera remise aux 3 premiers du classement général et aux premiers de chaque classe.

Art.10.3p. Remise des Prix et coupes :

La remise des prix aura lieu le dimanche 26 avril vers 18h00, à l'issue de la dernière montée, sous le chapiteau, dans le parc des concurrents, dit « de la Scierie ».

10.4p. Remise des prix :

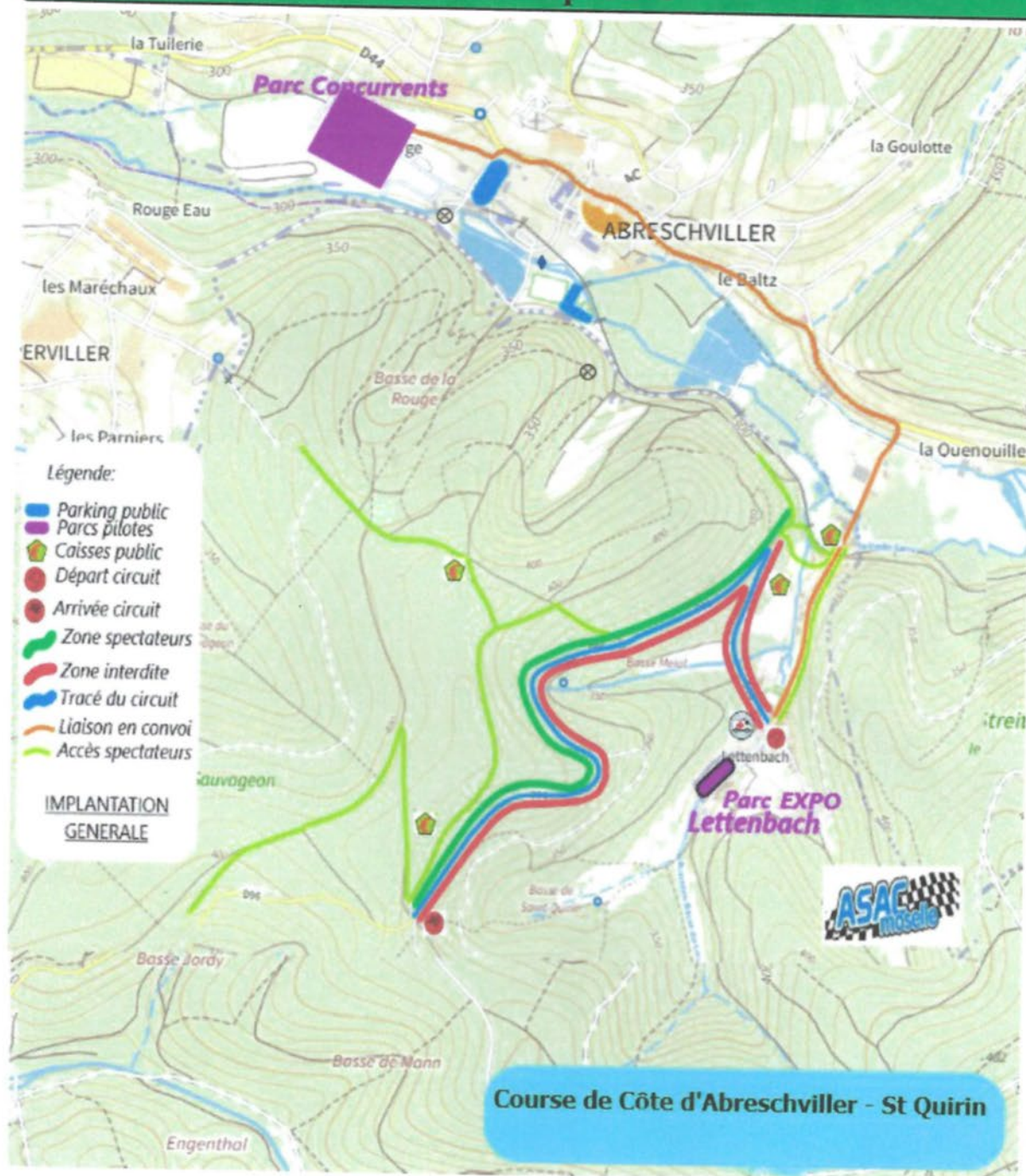
Le chèque correspondant au classement du concurrent, ainsi que le palmarès seront envoyés par courrier au plus tard 3 jours après l'épreuve. Pour les concurrents étrangers, un paiement par virement pourra être effectué, sous réserve de la fourniture d'un RIB.



54^{ème} Course de Côte d'Abreschviller/St-Quirin

25 et 26 avril 2026

Plan de l'épreuve



- La liaison depuis le parc concurrent dit de « La Scierie » et la ligne de départ du circuit est réalisée par convois de plusieurs voitures encadrées par des commissaires motorisés de l'organisation sous les directives de la direction de course.
- Le parcours emprunte les routes D44 et D96 pendant les deux jours de course.